



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : C.A.P.L.P EXTERNE

Section : Bâtiment

Option : Peinture revêtements

Session 2017

Rapport de jury présenté par : **Samuel VIOLLIN**
Inspecteur Général de l'éducation nationale

Président du jury

Remerciements

Les épreuves d'admission du CAPLP externe Bâtiment option Peinture Revêtement se sont déroulées dans d'excellentes conditions au lycée Benjamin Franklin à La Rochette, du 6 juin au 9 juin inclus 2017. Le directeur et les membres du jury adressent de vifs remerciements à madame la proviseuse de cet établissement ainsi qu'à l'ensemble de ses collaborateurs et personnels du lycée pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Le président du jury, Samuel VIOLLIN, adresse ses vifs remerciements aux membres du jury qui ont participé à la rédaction de ce rapport :

CZERNIC Sophia IEN/ET – Vice-Présidente, PROSPER Dominique IEN/ET, BERRY Dimitri PLP, CINTRAT Olivier PLP, DUBOURG Hervé PLP, GOTILLOT Lionel PLP, GOY Stéphane IEN/ET, HARDION Nathalie PLP, KOPLEWICZ Hélène PLP, LACHENAIT Sophie PLP, MARCQ Emmanuelle PLP, MEDAR Hélène PLP, RAGUE Marie Pierre PLP, TARDY Jean-Pierre PLP .

Textes de référence

- ✓ Décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel (JO du 7 novembre 1992, BOEN n° 44 du 19 novembre 1992) modifié ;
- ✓ Décret n° 64-217 du 10 mars 1964 modifié relatif aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat ;
- ✓ Arrêté interministériel du 6 novembre 1992 fixant les sections et modalités d'organisation des concours d'accès au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel (JO du 25 novembre 1992, BOEN n° 48 du 17 décembre 1992) modifié par :
 - Arrêté du 3 août 1993 en ce qui concerne les modalités du concours externe (JO du 22 août 1993, BOEN spécial n° 5 du 21 octobre 1993) ;
 - Arrêté interministériel du 27 juillet 1999 en ce qui concerne les sections et options dans lesquelles il n'existe pas de diplôme supérieur au niveau IV ainsi que les épreuves du concours dans ces sections et options (JO du 25 août 1999, B.O. n° 32 du 16 septembre 1999) ;
 - Arrêté interministériel du 6 mars 2000 en ce qui concerne la liste des sections et options dans lesquelles il n'existe pas de diplôme supérieur au niveau IV (JO du 14 mars 2000, B.O. n° 14 du 6 avril 2000) ;
- ✓ Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement professionnel (JORF n°0004 du 6 janvier 2010).
- ✓ Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (JORF du 27 avril 2013)

Le rapport est rédigé sous la responsabilité du président de jury

BILAN DE L'ADMISSIBILITÉ

Description de l'épreuve d'admissibilité : exploitation pédagogique d'un dossier technique (4h, coefficient 1)

L'épreuve consiste en une épreuve écrite d'exploitation pédagogique d'un dossier technique visant à développer des compétences figurant dans un référentiel du champ professionnel de la finition, à savoir celui du baccalauréat professionnel « aménagements et finitions du bâtiment ».

À partir d'un dossier technique fourni au candidat comportant les éléments nécessaires à l'étude, l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée,
- d'élaborer des documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

Éléments statistiques

Nombre de postes	35
Nombre de candidats inscrits	127
Nombre de candidats présents	67
Nombre de candidats admissibles	38
Moyenne des candidats présents (sur 20)	7,56
Moyenne des candidats admissibles (sur 20)	12,14
Note maximale (sur 20)	16,59

Rapport des membres du jury

Le contexte de réflexion proposé aux candidats se situe en lycée professionnel avec une classe de première baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment ». Il est remis au candidat :

- un dossier technique de travaux à réaliser en chantier, portant sur la rénovation et la réhabilitation d'un établissement scolaire en Berry ,
- un dossier de documentations comportant des éléments de planification pédagogique, des extraits de référentiel du BAC PRO AFB, des documents ressources et d'aide sur la préparation et planification de séquences de formation,
- un dossier de questionnement et un dossier réponse pour la formulation des éléments construits et rédigés par les candidats.

Remarques générales :

le jury a noté une amélioration dans la rédaction et la qualité de l'écriture des différentes copies. Cependant, un certain nombre de copies comporte encore trop d'erreurs de syntaxe et d'orthographe. Il est rappelé que la maîtrise du langage constitue une compétence attendue d'un enseignant.

Une grande majorité des candidats semble en difficulté pour décoder, analyser et présenter un plan de travail organisé de façon méthodique et rigoureuse. Trop souvent, les termes scientifiques et techniques employés restent approximatifs et ne sont pas maîtrisés.

Le jury conseille aux futurs candidats de :

- rédiger leur copie en respectant les règles d'expression écrite et graphique,
- s'approprier les règles de communication graphique, essentielles au métier d'enseignant et professionnel de la filière,
- s'approprier les termes techniques et scientifiques spécifiques au métier en se constituant une veille technologique.

ETUDE 1 - ORGANISER LES PFMP

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe : première baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : 3^{ème} PFMP – durée 4 semaines (de mi-septembre à mi-octobre).

Objectif : Organiser les périodes de formation en milieu professionnel.

TRAVAIL DEMANDÉ AUX CANDIDATS

1.1 Préciser les missions de chaque acteur encadrant les élèves en PFMP. Situer chaque action sur le déroulement d'une année scolaire.

1.2 Préciser les objectifs de la PFMP – mettre en œuvre et réaliser.

À partir de la progression pédagogique établie du mois de septembre au mois de décembre de l'année de première, préciser et justifier les objectifs attendus pour cette troisième période de formation en milieu professionnel.

Constats du jury :

cette étude a été traitée par la majorité des candidats avec des réponses en cohérence à la problématique. Cependant il est à noter qu'un grand nombre de candidats n'ont pu différencier les missions attendues du professeur référent et celles attendues d'un membre de l'équipe pédagogique.

Conseils du jury :

les éléments de réponses figurent dans les documents mis à disposition des candidats. Il est attendu d'un futur enseignant d'être en mesure d'exploiter les éléments essentiels d'une circulaire nationale. Les documents sont à décoder avec attention et précision en fonction de la problématique posée.

Le jury conseille aux futurs candidats de s'approprier les enjeux et dispositifs de la voie professionnelle.

ÉTUDE 2 : REPRODUIRE UNE TEINTE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe : première baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : 2^{ème} semestre.

Objectif : Proposer différentes teintes pour la façade et les ouvrages métalliques.

TRAVAIL DEMANDÉ AUX CANDIDATS

1.1 Donner la composition et la méthode de mise en œuvre du bleu

Donner la composition et la méthode de mise en œuvre proposées aux élèves pour recréer techniquement, le bleu du vêtement le plus noble représenté sur l'enluminure.

1.2 Donner les composants spécifiques d'une peinture

Proposer aux élèves le ou les composant(s) spécifique(s) de la peinture à utiliser pour une application sur les ouvrages métalliques.

1.3 Préciser les différences de ton

Préciser les différences entre ton rabattu, ton rompu et d'une complémentaire.

1.4 Proposer une répartition du bleu

Proposer une répartition du bleu (en localisant sur le dessin), d'un ton rabattu et/ou d'un ton rompu et/ou d'une complémentaire en harmonie avec l'enluminure.

Constats du jury :

cette étude a été très peu abordée par une très grande majorité des candidats. Cependant les candidats l'ayant traitée ont réussi à transmettre des éléments de réponse satisfaisants.

Conseils du jury :

cette notion de colorimétrie est une composante essentielle des métiers liés à la peinture et aux revêtements. Elle fait partie des devoirs de conseil à transmettre aux différents maîtres d'œuvres ou maîtres d'ouvrages. Il est impératif que les candidats ne l'ayant pas encore acquise s'approprient cette notion à la base même de la profession.

ÉTUDE 3 : PROPOSER DES SÉQUENCES DE FORMATION

Dans le cadre de la restauration des portes métalliques donnant sur l'atelier, il est nécessaire de planifier les séquences de formation, allant de la préparation de l'intervention (choix du système anticorrosion) à la mise en œuvre des systèmes de protection.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Niveau de classe : première baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : 2^{ème} semestre.

Objectif : Proposer des séquences de formation sur le thème de la rénovation des surfaces métalliques.

TRAVAIL DEMANDÉ AUX CANDIDATS

1.1 Définir des séquences d'enseignements

À partir des activités professionnelles liées au thème de la rénovation des surfaces métalliques, préciser pour la capacité « mettre en œuvre et réaliser » les objectifs pédagogiques, les compétences visées, ainsi que les savoirs associés pouvant être envisagés.

Le candidat devait s'appuyer sur les éléments contenus dans les extraits du référentiel du diplôme.

1.2 Concevoir un document de synthèse (traitement anticorrosion des métaux ferreux par peinture)

Dans le but de réaliser un document de synthèse, à destination des élèves, sur le thème du « traitement anticorrosion des métaux ferreux » il est demandé au candidat de compléter le DR 6 qui précisera :

- *le principe d'oxydation des métaux ferreux en précisant les facteurs la favorisant,*
- *les différents contrôles à effectuer sur les supports,*
- *les composants des produits anticorrosion exigés par le CCTP,*
- *le mode opératoire d'application des produits ainsi que le matériel utilisé.*

Constats du jury :

cette étude a été traitée par une grande majorité des candidats. Cependant les réponses apportées restent approximatives et peu approfondies. Les documents ressources mis à disposition, tels que les extraits des référentiels sont très peu utilisés. De plus, très peu de candidats ont su mettre à profit le chantier école proposé à des fins d'exploitation pédagogique. Très peu de candidats ont proposé des objectifs pédagogiques clairs et exploitables avec des savoir-faire et des savoirs associés cohérents.

Les termes techniques et scientifiques employés sont imprécis, voire méconnus dans certains cas.

Conseils du jury :

un travail approfondi sur les référentiels est nécessaire en amont du concours. Les candidats ont à développer une séquence pédagogique (comprenant plusieurs séances) à partir du dossier technique chantier fourni et préciser les compétences traitées du référentiel du diplôme bac professionnel « Aménagement et finition du bâtiment ».

Il est conseillé aux candidats de s'appropriier les notions de base en pédagogie et en didactique. Les notions de séquences et séances sont essentielles et doivent être connues. Pour ce faire, ils peuvent se rapprocher des enseignants en poste dans les lycées professionnels ou dans les centres de formation pour apprentis.

De façon plus générale, le jury conseille aux futurs candidats :

- d'extraire les activités professionnelles d'apprentissage permettant de produire des séquences de formation du dossier technique chantier proposé,
- de définir des objectifs pédagogiques précis formulés à partir d'un verbe d'action observable,
- de relier ces objectifs au référentiel du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment » avec les compétences et savoirs associés qui y sont définis.

De plus, les candidats doivent avoir une connaissance technique et scientifique suffisante pour être transférable à l'enseignement.

ÉTUDE 4 : CONCEVOIR UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE

Une des activités liées à la rénovation des portes métalliques traite « le décapage des surfaces ».

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Niveau de classe : première baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du bâtiment ».

Situation dans l'année : 2^{ème} semestre.

Objectif : Proposer une séance pédagogique relative au décapage des surfaces métalliques à rénover.

TRAVAIL DEMANDÉ AUX CANDIDATS

1.1 Concevoir un déroulement de séance pédagogique

Compléter le tableau de déroulement de séance portant sur la préparation des supports et plus particulièrement sur les procédés de décapage des supports métalliques.

1.2 Concevoir une fiche d'intervention en sécurité

L'activité de décapage nécessite des précautions particulières en termes de sécurité et de protection de son environnement, en particulier dans notre cas où un produit type « SCALPEX NW » est utilisé.

Lister les principaux risques liés au poste de travail et d'y associer les dispositifs de sécurité collectifs et/ou individuels à mettre en œuvre.

Constats du jury :

cette étude a été traitée par une grande majorité des candidats toutefois les réponses demeurent approximatives et peu approfondies. Les séances proposées restent sommaires.

La fiche d'intervention en sécurité a été bien appréhendée.

De nombreux candidats n'ont pas su extraire une séance de la séquence proposée à l'étude précédente.

Le jury a particulièrement apprécié les productions de candidats ayant proposé une séance structurée, chronologique, permettant de satisfaire l'objectif visé « proposer une séance relative au décapage des surfaces métalliques à rénover ».

Les candidats ayant le mieux réussi cette question ont su ordonnancer les différentes étapes de leur séance en cohérence avec l'objectif donné.

Conseils du jury :

le jury conseille aux futurs candidats :

- de bien analyser le thème et l'objectif à atteindre en fin de séance,

- de préciser chaque étape de la séance avec les activités prévues pour les élèves avec une présentation du contexte professionnel, une mise en situation, une partie de recherche de solutions et enfin une synthèse de la séance,
- de s'assurer que les élèves sont bien en activité de réalisation,
- de prévoir des temps de vérification et de contrôle de compréhension à chaque étape,
- de consacrer un temps nécessaire à la construction et l'élaboration de la synthèse permettant à l'enseignant de contrôler le niveau d'acquisition des jeunes. Ce temps peut se traduire par la mise en forme d'une solution technique ou d'un mode opératoire, d'un résumé regroupant l'essentiel à retenir selon les étapes du cours.

ÉTUDE 5 : CONSTRUIRE L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Au cours de l'année de formation en classe de première baccalauréat professionnel, les élèves engagés dans un cursus de 3 ans passent le diplôme intermédiaire en lien avec le baccalauréat professionnel. Pour cette spécialité, il s'agit du BEP « Aménagement Finition ». Les épreuves du domaine professionnel sont évaluées en contrôle en cours de formation (CCF).

La restauration des ouvrages métalliques du chantier « lycée professionnel Jean de Berry à Bourges » servira de support aux situations d'évaluation en CCF.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Niveau de classe : première baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du bâtiment ».

Diplôme et épreuve évaluée : BEP - EP2 – Mise en œuvre – évaluation en CCF.

Situation dans l'année : au cours de l'année de première.

Objectif : Proposer des activités pouvant être évaluées lors des situations d'évaluation en centre de formation.

TRAVAIL DEMANDÉ AUX CANDIDATS :

1.1 Donner les conditions d'évaluation de l'épreuve ep2

Compléter le tableau précisant les conditions d'évaluation.

1.2 Proposer les compétences pouvant être évaluées en CCF

À partir du thème « restauration des ouvrages métalliques », issu du chantier de restauration du lycée, lister les compétences, comme définies dans la définition des épreuves, pouvant être évaluées pour l'épreuve EP2 en centre de formation.

Il est également demandé aux candidats de préciser :

- *la durée de la situation d'évaluation,*
- *les critères d'évaluation des différentes compétences.*

Constats du jury :

un tiers des candidats a traité cette étude de façon pertinente. Ces candidats ont su exploiter les documents mis à leur disposition. Ainsi les conditions d'évaluation ont été correctement données. Les tâches à réaliser sur le chantier ont été bien ciblées et en lien avec le thème de la restauration des ouvrages métalliques. Les compétences et critères d'évaluation du référentiel correspondants aux tâches à effectuer ont été bien reportés et respectent le cadre de l'évaluation prévue dans la définition de l'épreuve. Cependant, le jury constate une maîtrise insuffisante des modalités d'évaluation par CCF.

Conseils :

le jury conseille aux futurs candidats de s'approprier le cadre de l'évaluation par contrôle en cours de formation (CCF) qui fait partie intégrante de la voie professionnelle.

De manière générale le jury conseille aux candidats de :

- se familiariser avec les règlements d'examen des diplômes de la filière, en particulier celui du bac professionnel « Aménagements et finition du bâtiment »,
- repérer les différentes modalités d'évaluation des épreuves (ponctuel ou CCF),
- d'analyser les définitions des épreuves professionnelles propres à chaque diplôme,
- de repérer des situations d'évaluation possibles pour chaque épreuve, à partir d'un contexte professionnel de chantier.

BILAN DE L'ADMISSION

Description de l'épreuve d'admission : épreuve de mise en situation professionnelle (6h, coefficient 2)

L'épreuve consiste à conduire une réflexion pédagogique à partir de documents techniques et d'une mise en situation professionnelle. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à une mise en œuvre.

L'entretien avec le jury permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné du lycée professionnel.

Le candidat est évalué sur les critères ci-dessous :

- la capacité à appréhender une situation professionnelle imposée,
- l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation,
- la pertinence des propositions pédagogiques de la séquence,
- la pertinence de l'approche didactique de la séance,
- la réactivité du candidat face au questionnement du jury,
- la qualité de l'expression.

Éléments statistiques pour l'admission

Nombre de candidats admissibles	38
Nombre de candidats présents	33
Moyenne des candidats présents (sur 20)	7,8
Note maximale (sur 20)	19,1

1^{ère} partie : mise en œuvre de travaux pratiques (durée 4h)

Le candidat est confronté à la réalisation d'une activité pratique (TP). Cette réalisation pratique comprend un test d'essai et de mesures préalable à la mise en œuvre des matériaux utilisés. Les activités pratiques proposées répondent aux différents domaines d'activités du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment ». Elles

ont vocation, d'une part, à permettre au jury d'observer les gestes professionnels du métier mais aussi d'apprécier la maîtrise de l'organisation du poste de travail en toute sécurité. Cette activité pratique sert de support à l'exploitation pédagogique (conception de la séquence et séance imposées).

Constats

Le jury a pu apprécier les capacités des candidats à traiter le sujet demandé et à mettre en œuvre les produits et matériaux donnés. Les meilleurs candidats ont réussi à démontrer une bonne expertise des gestes professionnels du métier et une bonne maîtrise des techniques d'application. Ces candidats ont parfaitement exploité le sujet proposé en démontrant des capacités d'adaptation et de réflexion au regard des produits et matériaux fournis.

Le jury regrette qu'un nombre important de candidats se présente sans maîtriser suffisamment les gestes professionnels de la spécialité. Il existe un écart très important entre les candidats admis et ceux qui sont refusés.

Le jury note que la partie réservée au test d'essai et mesure préalable est rarement ou mal traitée et entraîne pour certains candidats une mise en œuvre tardive. Les candidats ne font pas le lien entre le test et les conditions de mise en œuvre des matériaux dans l'activité pratique.

Un grand nombre de candidats éprouve des difficultés dans l'organisation rationnelle du poste de travail tenant compte de l'encombrement des matériels et de l'espace disponible. Dans certains cas, le jury a constaté une mauvaise utilisation ou un mauvais choix des outils fournis pour leur réalisation.

Une majorité des candidats méconnaît les techniques et connaissances esthétiques permettant la recherche des teintes et la réalisation des harmonies demandées, essentielles à la spécialité exercée.

Les techniques ou gestes professionnels de base ne sont pas toujours maîtrisés par certains candidats et ne peuvent être transférables à des fins pédagogiques.

Les fiches techniques des produits utilisés, mises à disposition, sont rarement consultées.

Quelques candidats ont été en grande difficulté lors de la réalisation des activités pratiques demandées (outils non appropriés, techniques de mises en œuvre et gestes professionnels inadaptés).

Enfin, le jury a observé, pour certains candidats, une tenue de travail non adaptée à cette spécialité de concours et du métier d'aménagement et de finition dans le bâtiment.

Conseils

Le jury recommande aux futurs candidats :

- de s'approprier les connaissances et techniques en colorimétrie afin de proposer des harmonies conformes à la demande,
- d'adopter des postures et gestes professionnels au regard de l'activité pratique à réaliser en respectant les règles de l'art,
- d'être en mesure de justifier au cours de l'entretien les choix techniques effectués et d'argumenter sur leur transférabilité à une action de formation,
- de se référer aux fiches techniques des produits transmis,
- de mettre en œuvre les produits et matériaux du secteur de la finition en respectant les normes et DTU en vigueur,
- de se tenir informés sur les évolutions techniques et technologiques de la filière,
- de s'approprier les contenus de formation décrits dans le référentiel du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment », qui constitue une excellente ressource des savoirs associés aux compétences à démontrer pour ce concours,
- de se munir d'une tenue de travail adaptée et conforme aux activités du domaine de l'aménagement et de la finition.

Enfin, cette partie de réalisation pratique exige la maîtrise des techniques et gestes professionnels propres au métier. Le jury recommande aux candidats de se préparer au concours en s'exerçant aux différentes techniques et gestes professionnels des différents domaines du référentiel et ce dans les règles de l'art.

2^{ème} partie : élaboration d'une séquence pédagogique

2-1 Préparation d'un exposé (durée 1h)

Durant cette partie les candidats préparent la présentation qu'ils animeront devant le jury. Pour cela, ils bénéficient d'un poste informatique équipé d'une suite bureautique.

Il leur est fourni sur un support numérique :

- des exemples de documents pédagogiques,
- des documents de travail vierges,

- le référentiel du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment »,

Il est demandé aux candidats :

- de préparer une séquence de formation en lien avec le thème de l'activité pratique (TP) à partir d'un objectif global précisé pour une classe de baccalauréat « Aménagement et finition du bâtiment » sur les trois niveaux de formation,
- de préparer une séance faisant partie intégrante de la séquence de formation en fonction d'un objectif pédagogique donné.

Constats

La grande majorité des candidats a utilisé les ressources mises à disposition (papier et numérique) pour la finalisation de leur présentation.

Cependant, certains candidats n'ont pu tirer profit des ressources et ont perdu beaucoup de temps à les exploiter.

Conseils du jury

Le jury conseille aux futurs candidats :

- de se préparer à l'utilisation des outils numériques dans une démarche de formation ou d'enseignement,
- de concevoir des séquences et séances de formation à partir d'un contexte professionnel (dans notre cas, le TP),
- de s'approprier les stratégies de construction et d'élaboration des référentiels en vue de construire et proposer des séquences de formation en adéquation avec les compétences du diplôme,
- de se familiariser avec les différents outils numériques en vue d'optimiser leur production et leur animation face à un groupe,
- de s'approprier les termes professionnels et pédagogiques du métier d'enseignant de lycée professionnel

2-2 Présentation d'une situation pédagogique :

Durant cette partie, les candidats disposent de 30 minutes pour présenter les exploitations pédagogiques possibles découlant de leur activité pratique. Ils disposent d'un poste informatique équipé d'une suite bureautique, d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

À partir des éléments fournis, il est demandé aux candidats :

- de préparer une séquence de formation en lien avec le thème de l'activité pratique (TP) à partir d'un objectif global précisé pour une classe de baccalauréat « Aménagement et finition du bâtiment » sur les trois niveaux de formation.
- de préparer une séance faisant partie intégrante de la séquence de formation en fonction d'un objectif pédagogique donné.

Exposé et entretien avec le jury

Les candidats ayant le mieux réussi cette partie ont su faire preuve d'esprit de synthèse dans leur présentation, et d'argumentation dans la phase d'entretien. La maîtrise des outils numériques a donné la possibilité à de nombreux candidats d'exploiter de façon optimale le temps imparti, et surtout d'apporter une valeur ajoutée à la présentation.

Quelques candidats ont su présenter un plan de séquence de formation comportant des séances complémentaires visant des savoir-faire et des savoirs technologiques associés en pertinence avec les objectifs visés.

Quelques candidats ont eu de grandes difficultés à proposer une exploitation pédagogique (séquences et séances) issue de leur activité pratique par manque de maîtrise du métier du domaine de l'aménagement et de la finition d'une part mais également du métier de l'enseignement.

Constats

- le temps imparti pour l'exposé est rarement utilisé dans sa totalité,
- la conception de la séquence et de la séance se limite bien souvent à l'activité pratique et ne prend en compte ni l'objectif, ni le niveau de classe imposés, ni les acquisitions antérieures des élèves,
- l'activité liée au test préalable à la mise en œuvre n'est jamais abordée,
- les activités d'étude et préparation de travaux, ainsi que celles de contrôle, ne sont pas ou trop peu traitées,
- lors des présentations des séances, les candidats ne mettent pas suffisamment en œuvre des animations de cours dans lesquelles les élèves sont actifs autrement qu'en écoutant et répondant aux questions,
- la diversité des élèves est rarement prise en compte,
- la complémentarité de la formation intégrant les PFMP est peu abordée,
- l'évaluation est rarement formalisée,

- le fonctionnement d'un EPLE est souvent méconnu,
- les documents présentés sont peu fournis.

Conseils

Le jury conseille aux candidats de :

- prendre en compte l'objectif pédagogique donné pour construire la séquence demandée,
- intégrer dans la séquence des séances pertinentes au regard de la classe imposée et du moment dans le cycle de formation,
- intégrer dans la séquence des savoirs technologiques associés aux savoir-faire en lien avec le thème, et surtout en cohérence avec l'objectif pédagogique visé,
- proposer dans les séances des stratégies d'animation où les élèves sont en situation de travail, de recherche, de production, leur permettant d'acquérir les compétences visées,
- proposer des modalités et stratégies d'évaluation permettant d'apprécier avec justesse le niveau d'acquisition et de performance des élèves,
- s'exercer à la pratique de l'oral en respectant les temps impartis,
- avoir la posture attendue d'un enseignant face à l'éthique et à ses responsabilités,
- se renseigner sur le fonctionnement d'un EPLE,
- s'enquérir des rapports de jury ainsi que des sujets écrits des années antérieures.

Enfin le jury conseille aux candidats de bien se renseigner sur le contenu de chaque spécialité de concours afin de s'inscrire à la spécialité qui convient.

CONCLUSION

L'exercice des fonctions de professeur de lycée professionnel, dans le champ de l'aménagement et de la finition du bâtiment, est une mission exigeante qui requiert des compétences larges et affirmées, tant dans les domaines techniques que didactiques.

Ce concours exige donc des candidats :

- Une bonne maîtrise des techniques et gestes professionnels des métiers de l'aménagement et de la finition,
- une connaissance et une analyse approfondie du référentiel des compétences professionnelles du métier d'enseignant, qui constitue la base de l'exercice de leur futur métier,

- une connaissance des référentiels de la filière, en particulier celui du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment »,
- une connaissance du cadre d'exercice d'un enseignant, du fonctionnement administratif d'un EPLE et d'une académie,

et enfin une préparation rigoureuse aux deux épreuves du concours au cours desquelles le candidat sera amené à démontrer ses connaissances disciplinaires, pédagogiques, didactiques et où le jury attend de la part des candidats une posture de cadre de la fonction publique.